L'agence postale et la mairie ouvrent désormais leurs portes le jeudi après-midi

*La nouvelle équipe municipale avait fait la promesse d'accroître l'amplitude d'ouverture de la mairie et de l'agence postale. Celles-ci seront désormais ouvertes le **jeudi après-midi**.*

La mairie et l'agence postale communale sont désormais ouvertes au public **tous les matins de la semaine de 8h30 à 12h**, ainsi que les mercredis, jeudis et vendredis après-midis (voir les horaires détaillés dans l'encadré ci-contre).

La nouveauté, c'est l'ouverture de la mairie et par la même occasion, de l'agence postale, le jeudi après-midi, **dès le mois d'avril 2014**.

Depuis 2007, l'Agence postale communale assure à la population de nombreux services.

Services postaux : *affranchissement des lettres, affranchissement des colis ordinaires, vente de timbres, vente d'enveloppes et prêt-à-poster, vente d'emballages Colissimo…*, retrait des lettres et des colis en instance…

Services financiers : retrait et versements d'espèces, retrait avec une carte de crédit comme à un distributeur de billet.

En 2011, un agent administratif à temps partiel, **Sandrine Lefebvre**, a principalement été recruté pour la gestion de l'agence postale. Pour assurer ce service, *La Poste* verse une indemnité mensuelle qui vient d'être revalorisée à **1 128 €**.

Afin d'assurer la pérennité de ces services, ayez le réflexe local, pensez à l'agence postale communale pour acheter vos timbres et vos enveloppes.

Tél. **04 71 40 21 16**
mairie.antignac@wanadoo.fr

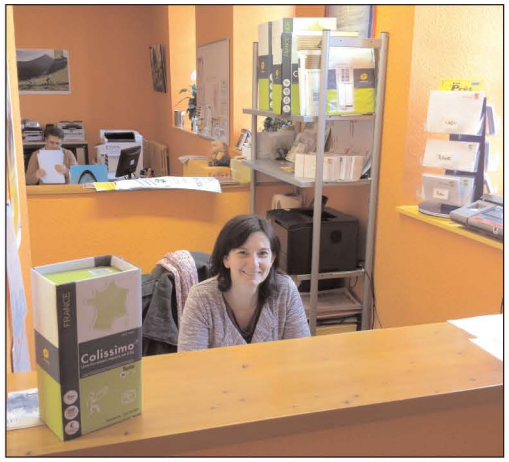

Sandrine Lefebvre vous accueille

Horaires de la mairie

Lundi 8h30-12h et 13h30-17h30
Mardi 8h30-12h
Mercredi 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi 8h30-12h et 13h-16h
Vendredi 8h30-12h et 13h-15h

Horaires de l'agence postale

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h
Mercredi 8h30-12h et 14h-17h
Jeudi 8h30-12h et 13h-16h
Vendredi 8h30-12h et 13h-15h

Une permanence du maire le jeudi après-midi

Autre nouveauté dans la nouvelle organisation de l'équipe municipale, désormais, le maire tiendra une permanence fixe le jeudi après-midi, pour faciliter les rendez-vous et les réunions.

Afin de renforcer le lien de proximité entre l'équipe municipale et les Antignacois, le maire tiendra une permanence fixe le jeudi après-midi. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux seront plus particulièrement présents à cette occasion. Néanmoins, pour être sûr de ne pas attendre, il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie en téléphonant au **04 71 40 21 16.**

Le comité des fêtes cherche des bénévoles

Le Comité des fêtes est une association particulière, parmi toutes celles qui existent sur la commune. Elle participe à l'animation locale, notamment lors de la fête patronale. Le nombre de bénévoles n'a cessé de diminuer au fil des ans. Le comité des fêtes recrute.

Traditionnels jeux pour les enfants, lors du lundi de la fête patronale, en août 2013.

L'équipe municipale lance un appel à tous les habitants pour venir renforcer l'équipe du Comité des fêtes. Il en va de la survie des manifestations traditionnellement organisées par cette association communale.

A l'heure actuelle, l'organisation de la fête du pain à Salsignac, à la mi juin, est compromise et celle de la fête patronale, le premier week-end d'août, n'est pas encore assurée.

Toutes les personnes de bonne volonté, jeunes ou moins jeunes, sont donc invitées à se faire connaître en appelant au secrétariat de mairie au **04 71 40 21 16**.

Un camion à pizza tous les lundis soirs

Dans le bourg d'Antignac, sur la Place Pierre Chanut (1601-1662), à l'entrée du Parc à Jeux pour enfants, la pizzeria mobile de Serge Desmasures fait halte tous les lundis soirs.

Depuis le mois de juillet 2013, tous les lundis soirs, à partir de 16h30, ***Sergio Pizz'*** vient hebdomadairement proposer ses pizzas maison. Elles peuvent être commandées au **07 81 74 64 54** et payées en espèces, par chèque ou par carte bleue.

Nous rappelons aux Antignacois que ***L'Auberge de la Sumène*** devrait ouvrir à nouveau ses portes en mai 2014. Nous indiquons aussi qu'Olivier Baduel, qui a repris le garage Schweizer, s'est affilié à ***Eurorepar***. Le **Marché paysan** est organisé les 2e et 4e dimanche de chaque mois devant la mairie.